



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Maisons-Alfort, le 30 décembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
TEBUZOL EW**

LE DIRECTEUR GENERAL

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par EUROFYTO SA, relatif à une demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation TEBUZOL EW détenue par AGRI CHEM SARL.

Considérant que cette préparation dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 2070052, détenue par AGRI CHEM SARL est en cours de validité ;

Considérant les attestations de transfert fournies par AGRI CHEM SARL et EUROFYTO SA ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation TEBUZOL EW, présentée par EUROFYTO SA, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques.

Marc MORTUREUX